

# Le collège aujourd'hui : entre stagnation et innovation...

**En dépit du cloisonnement disciplinaire, des expériences très innovantes ont été conduites par les militants Freinet du Second degré, très actifs dans le Mouvement. La lourdeur de la structure établissement apparaît comme une instance qui ne peut être levée que par des projets ambitieux conçus en équipe. L'équipe du projet DECLIC nous en offre un exemple... Au collège, mais si ! Ça peut bouger !**

## Présentation du dossier

*Le Nouvel Éducateur* publie régulièrement dans la rubrique « Pratiques de classe » des témoignages de camarades du Second degré qui œuvrent au collège, au lycée, parfois dans le supérieur. Échos d'expériences individuelles ou de groupes dans les établissements.

Le secteur Second degré de l'ICEM a connu des moments forts :

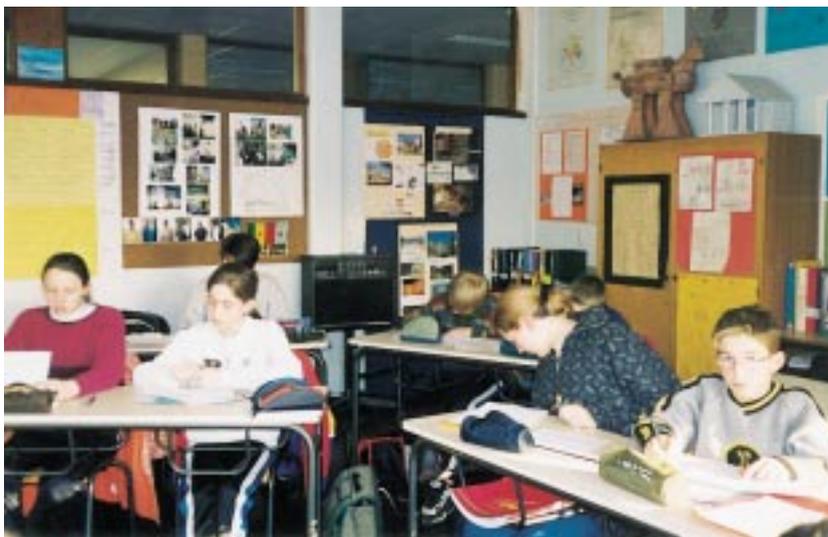
- des temps intenses de recherches enthousiastes, avec rencontres d'été à l'école Freinet de Vence, à Theix dans le Puy-de-Dôme, des stages de formation importants (400 participants !) dont le bulletin du Second degré « La Brèche » rendait compte dans les années 70 et au début des années 80 ;

---

Historiquement, la pédagogie Freinet s'est développée essentiellement dans le Premier degré. Cependant, dès 1955-1960, dans des collèges et des lycées, des actions individuelles se multiplient, des réseaux d'échanges s'organisent entre l'Allier, la Charente-Maritime, la Creuse, le Finistère, le Lot-et-Garonne, le Puy-de-Dôme, le Haut-Rhin, l'Algérie, la Tunisie, la Belgique, Madagascar. C'est surtout après 1968 que des enseignants du Second degré ont rejoint le Mouvement.

---

- un engagement fort dans l'expérience des ZEP à partir de 82-83 ;
- une participation active à la rénovation pédagogique des collèges, mise en chantier par Alain Savary en 84, avec la création des premières équipes de formateurs MAFPEN. Cela a correspondu aux premiers essais de formation continue jusqu'alors ignorée



dans le Second degré. Un certain nombre d'entre nous ont fait partie de ces formations, au *Nouvel Éducateur* Janou et Edmond Lémery à Clermont, moi-même à Lille en étions.

Il a aussi vécu des moments difficiles :

- découragement face à l'inertie de la grande majorité du milieu professoral, de certaines positions syndicales bétonnées réduisant les questions pédagogiques au seul problème des effectifs ;
- amertume de constater que les directives ministérielles étaient et sont encore en avance sur les pratiques de la majorité des enseignants du Second degré ;

- dur, dur aussi pour des militants Freinet de constater que la demande des parents de milieux favorisés, notamment enseignants (instits autant que profs), la concurrence larvée ou ouverte entre établissements proches en zones urbaines, le souci des enseignants d'avoir des classes « homogènes » reconduit sous des formes déguisées, des modes de filiarisation officiellement proscrites par le ministère. **Dans ce dossier consacré à la pédagogie Freinet dans le Second degré, il nous a paru important de resituer les enjeux de l'école avec l'article de Philippe Meirieu (relire aussi l'article de Marie Duru-Bellat sur les classes de niveau paru dans le n° 103), de faire une**

**place aux cris d'alarme de militants chevronnés du Premier degré** comme Jean-Luc Serre ; il constate chaque année le naufrage au collège de jeunes qui, jusqu'alors, avaient réussi à vivre une scolarité heureuse avec des résultats moyens dans nos classes Freinet malgré des débuts de scolarité très difficiles au début du primaire. Le témoignage de Nicole Campeas nous rappelle que les militants Freinet continuent à agir là où ils sont, dans les structures qu'ils trouvent : souvent d'ailleurs dans des classes dites faibles où ils peuvent librement expérimenter puisque les autres ont jeté l'éponge.

## Collège : quel gâchis !

Je lis nos revues, « Coopération pédagogique », « Le Nouvel Éducateur » bien, très bien et je me suis lancé moi aussi tête baissée dans cette pédagogie qui m'a amené et qui m'amène encore avec les enfants hors des sentiers battus et de la pédagogie traditionnelle. Maintenant que je prends un peu de recul, je me dis à quoi bon, car depuis vingt-cinq ans que je fais le CM1-CM2 et donc l'entrée en 6<sup>e</sup>, je constate que rien n'a changé : des enseignants qu'on ne peut voir, avec qui on ne peut discuter et qui notent à tour de bras sans savoir pourquoi.

Alors qui a raison ? Si je m'en réfère aux résultats scolaires, les bons élèves en classe Freinet sont très bons en 6<sup>e</sup>. Les moyens s'en sortent plus ou moins. Quant aux faibles qui trouvent leur compte dans nos classes, ils se battent un trimestre puis sombrent totalement pour couler définitivement au troisième. Seuls commentaires des profs : pas de travail. Alors assez, je dis assez. J'en ai marre d'envoyer des enfants à l'abattoir qui trouvent au collège l'inverse de ce qu'ils viennent y chercher : une sélection terrible, des profs enseignant comme en fac. On remplit des tableaux pour faire les programmes et tant

pis si 70% des gamins n'ont rien compris. La pédagogie, ils ne connaissent pas. Tous les enfants doivent apprendre ensemble et réciter par cœur. Les méthodes n'ont pas changé depuis trente ans. C'est même pire que quand j'y étais. Les uns acceptent, les meilleurs, tandis que tous les autres restent sur le bord de la route.

Trop c'est trop. Il faut casser le collège. Il faut apprendre la pédagogie aux profs. Il faut surtout qu'ils changent leur état d'esprit car, même avec n'importe quelle réforme, ils continueront à enseigner de la même façon et se plaindront qu'ils n'ont pas de moyens pour travailler et que la violence augmente sans cesse. Où est le dialogue entre profs et élèves ? élèves et élèves ?

Je croyais que science sans conscience n'était que ruine de l'âme, eh bien je peux vous dire qu'elle a encore de beaux jours devant elle. Les stages de liaison CM2-6<sup>e</sup> n'existent pas. Refus des profs et des instituteurs aussi. Jusqu'à quand vont-ils se réfugier dans cette politique de l'autruche car ils savent très bien comment ils devraient travailler (travail de groupe, écoute de l'enfant, etc). Les nouveaux programmes n'amèneront rien. Ce sont les manières

de penser, de s'organiser qu'il faut changer. Mais quand les habitudes sont prises... Quel gâchis ! On envoie des enfants ouverts qui aiment l'école et on les retrouve punis par la note. Tout l'inverse de notre pédagogie. Alors quand je vois ce que représente la pédagogie Freinet dans le primaire et dans le secondaire, je me dis qu'on se bat vraiment contre des moulins à vent... et moi instit de CM2, j'en ai marre de voir les résultats négatifs sur les enfants.

Et pourtant, je le crie et le crierai encore : il faut casser le collège qui ne peut que crever en fonctionnant de cette manière-là.

Je ne suis ni ministre de l'Éducation nationale ni principal de collège mais enfin il y a des choses que l'on peut faire bouger. On peut choisir ses filières et sortir du collège sans avoir subi l'échec scolaire, car cet échec reste dans l'esprit de beaucoup pendant toute leur vie. Serai-je un jour entendu ?

Il y a du grain à moudre, mais les idées ne manquent pas.

Vite dépêchons-nous, il y a urgence...

**J.-L. Serre (24)**

**Mais surtout, nous tenions à ce que la part centrale du dossier soit consacrée à une expérience innovante, porteuse de perspectives sollicitantes apportant une bouffée d'air frais aux militants Freinet dispersés dans le Second degré : le projet DECLIC.**

Nous ne donnerons qu'un résumé partiel d'un dossier d'expérimentation qui compte plus de cinquante pages, mais comme tel, il peut nous aider à penser, à formaliser d'autres essais qui se font jour ici ou là.

*Pour le comité de rédaction  
Jean-Robert Ghier*



**Quelques pratiques de classe du collège et du lycée présentées dans *Le Nouvel Éducateur* :**

- Collège : pour un plus libre traitement de textes, n° 59, mai 94.
- Mieux vivre au collège, n° 86, février 97
- Les 3 minutes, n° 94, décembre 97.
- Le réseau On s'affiche, n° 95, janvier 98.
- Autour du livre au collège, n° 96, février 98.
- S'exprimer à l'écrit en allemand, n° 98, avril 98.

**Les rubriques « Recherche-Ouverture » consacrées au collège et au lycée :**

- Quels savoirs enseigner dans les lycées, M. Mulat, n° 100, juin 98.
- Des classes de niveau pour mieux s'adapter aux élèves ? Marie Duru-Bellat, n° 103, novembre 98.

### Bibliographie

**Les dossiers-collège du *Nouvel Éducateur* :**

- Un collège en recherche depuis vingt-cinq ans (I et II), *Nouvel Éducateur* n° 41 et 42, oct.-nov. 92.
- Des brèches pour apprendre et vivre autrement au collège, *Nouvel Éducateur* n° 58, avril 94.
- Enseigner et vivre autrement au collège, *Nouvel Éducateur* n° 93, novembre 1997.

## Le projet DECLIC : Développement expérimental d'un collège-lycée d'initiative citoyenne

*Leur proposition est claire : création d'un collège-lycée, de la 6<sup>e</sup> à la terminale, par une équipe d'enseignants volontaires pour élaborer, appliquer et évaluer un projet pédagogique fondé sur les principes mis en œuvre par les praticiens Freinet et de la Pédagogie institutionnelle dans de trop rares écoles primaires.*

*Il se trouve aussi que les grandes lignes de ce projet recoupent les vœux émanant des rapports et déclarations ministérielles de ces derniers mois.*

C'est sur cette base que l'équipe s'est constituée, rejointe par des parents et soutenue par de nombreuses et diverses personnalités du monde éducatif.

C'est sur cette base que M. Toulemonde, nommé depuis directeur des collèges et lycées, et M. Meirieu, depuis peu directeur de l'INRP, leur ont fait part de leur intérêt ; ainsi que M. Dacunha-Castelle, conseiller du ministre, qui a aussi suggéré de démarrer dès la rentrée avec un effectif réduit.

### L'établissement : qui ? où ? comment ?

#### Statut des enseignants

L'équipe éducative sera choisie sur profil de poste, ou poste spécifié, ou « mouvement particulier » et non sur barème.

Les membres de l'équipe éducative sont en délégation pour un an, renouvelable, après élection. Cette cooptation est faite autour du projet pédagogique sur quatre principes :

- Avoir déjà tenté de développer les objectifs du projet Déclic (une pédagogie active et coopérative, un travail sur des projets inspirés de la « pédagogie Freinet » et de la « pédagogie institutionnelle ») dans son établissement d'origine.
- S'insérer dans un travail d'équipe qui englobe la totalité du fonctionnement de l'établissement.

- Travailler sur la définition du projet pendant toute l'année 1998-99 et/ou jusqu'à l'ouverture de l'établissement.
- S'investir fortement (temps de présence, prise de responsabilités).

#### Statut de l'établissement

A la rentrée 98, la création de Déclic comme annexe intégrée au collège De Geyter (Saint-Denis, 93) n'a pas pu se réaliser, les enseignants en place ayant refusé cette expérimentation lors du vote du projet au CA. Nous souhaitons donc que cet établissement soit rattaché administrativement à un établissement de tutelle, comme les quatre établissements expérimentaux nationaux (Paris, Saint-Nazaire, Hérouville, Oléron).

Michèle Amiel, proviseur du lycée Evariste-Gallois (Noisy-le-Grand) a proposé de faire fonction d'établissement de tutelle.

### Réflexion sur le travail en équipe au Second degré

par Nicole Campéas, professeur au collège J.-Jaurès de Lomme (59)

Cette année, comme l'année dernière, la 6<sup>e</sup> VII est prise en charge par une équipe qui s'inspire en partie de la pédagogie Freinet. Il s'agit d'une 6<sup>e</sup> de vingt élèves qui accueille dans un dispositif de consolidation des élèves en difficulté. La majorité des professeurs est volontaire. La concertation, non obligatoire, rassemble une partie seulement des professeurs concernés.

Le fonctionnement d'une équipe me semble être le point le plus difficile à régler, mais c'est aussi le plus important.

La pédagogie Freinet centre son apprentissage sur l'apprenant et part de l'élève, de ses acquis comme de ses « manques » sans

oublier ses « désirs » et le « programme ». Or, les habitudes du Second degré font que nous démarrons toujours sur ce qui devrait être et non sur ce qui est, nous mettons en avant le programme et nous nous lançons sans vraiment regarder ni en arrière, ni d'ailleurs la réalité que nous avons devant les yeux.

Il est évident que la réalité s'impose : « ils » ne comprennent pas ; « ils » ne travaillent pas ; « ils » ne savent rien et surtout « ils ne devraient pas être là en 6<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup> et à plus forte raison en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> ». Seulement, « ils » sont là et bien là ! Alors, comme tout le monde, on « bricole », on s'adapte, on « baisse » le niveau mais

on reste insatisfait.

Comment, sans renier sa discipline, sa formation de spécialiste et le programme, comment non seulement les intéresser – c'est encore possible – mais aussi les faire progresser ? Comment déjouer la « presque fatalité » de l'échec dans ce type de classe ?

Et là, il faudrait se mettre d'accord sur une stratégie, mais nous sommes en ce domaine sur le « chacun fait ce qu'il veut comme il veut ou comme il peut » (en tenant compte du programme et du cadre de sa discipline...). Nous ne sommes pas encore arrivés à parler vraiment du « comment j'enseigne », du « qu'est-ce que je mets en place pour que l'enfant

intervienne réellement dans son propre apprentissage », du « qu'est-ce qui marche ».

Nos échanges sur la classe sont loin d'être inutiles, du moins pour ce qui permet de « tenir » les élèves, mais j'aimerais que nous puissions aborder ce qui est essentiel à mes yeux : la mise en place d'une stratégie cohérente et concertée\* de l'apprentissage qui mette les élèves – seuls ou en groupe – au centre du dispositif.

Nicole Campéas

\* Ce qui ne veut pas dire « identique ».

## Evaluations

L'évaluation de l'établissement est un élément fondamental du projet. Plusieurs évaluations seront mises en place et coordonnées par l'INRP :

– une évaluation universitaire, par l'UFR des Sciences de l'éducation de Paris X, sous la responsabilité de Jacques Pain.

– Une évaluation interne par l'INRP.

– Une évaluation institutionnelle sera réalisée par le rectorat.

## Les cycles

Il existe trois cycles : le cycle 6-5-4, le cycle 3-2, et le cycle 1<sup>re</sup>/terminale.

### Chaque élève fait partie d'un cycle et non d'une classe

Par exemple, un élève ne pourra pas dire qu'il est en « 5<sup>e</sup> » ou « 4<sup>e</sup> ». En revanche, il pourra dire qu'il est en SVT niveau 5<sup>e</sup> et en français niveau 4<sup>e</sup>, etc.

Un des éléments incontournables de notre projet est qu'un élève doit donc pouvoir suivre des cours de son niveau réel (par exemple, un élève de 5<sup>e</sup> pourra suivre des cours d'anglais de niveau 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>, de même, un élève qui entrerait en 3<sup>e</sup> pourra suivre des cours de niveau 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou seconde).

Même si, la première année, nous n'ouvrons qu'avec certaines classes (exemple : 5-4-3), nous devons assurer des cours de tous les niveaux (au minimum de la 6<sup>e</sup> à la seconde).

Le redoublement est possible dans un cycle : un élève peut ainsi passer quatre ans dans le cycle 6-5-4.

### Le cycle 6-5-4 : cycle curiosité

Âge où l'on est curieux, on veut savoir ce qui se passe dans le monde, on a le goût de « l'encyclopédique ». En revanche, les élèves ne sont pas encore capables de se projeter dans le futur, de faire des projets à long terme. Ils vivent davantage dans l'immédiat. Des bases solides doivent être assurées.

### Le cycle 3-seconde : cycle de détermination

Années de l'adolescence, de la remise en cause. On est plus tourné vers soi, et moins vers le monde extérieur. Elèves mal dans leur peau, qui peuvent se décourager très vite, être agressifs. Parallèlement à toutes ces interrogations, une envie d'autonomie grandissante, un besoin de repères et

de certitudes. Ne les considérer ni comme des enfants, comme c'est le cas aujourd'hui, ni comme des adultes qu'ils ne sont pas encore.

Axes forts : travail sur l'orientation (stages, enquêtes) avec la conseillère d'orientation et sur la connaissance de soi (génétique, arts et expression corporelle).

A l'heure actuelle, le passage de la 3<sup>e</sup> à la seconde est sans doute le problème le plus difficile auquel se trouve confronté l'enseignement scolaire.

Le cycle 3-seconde a quatre objectifs :

– informer et responsabiliser les élèves de 3<sup>e</sup>, les « tirer vers le haut » en quelque sorte en leur permettant de se rendre compte par eux-mêmes, à travers leur vécu scolaire, de ce que sont les exigences, les méthodes de travail, les contenus du second cycle, cela devrait leur permettre de travailler de façon plus motivée et de formuler en toute connaissance de cause leur choix d'orientation à la fin de la 3<sup>e</sup> ;

– éviter les redoublements purs et simples des classes de 3<sup>e</sup> et de seconde qui entraînent trop souvent pour les élèves une perte de temps et de motivation en leur permettant de faire la navette entre les niveaux, selon les moments et les matières, même si cela les amène à faire leur cycle de détermination en trois ans ;

– concentrer des moyens plus importants sur un cycle où se joue, pour l'essentiel, l'avenir des élèves : aide à l'élaboration du projet personnel à travers des tests d'aptitude et des questionnaires d'intérêt, des options « orientation », des stages en entreprises, une information sur les études et leurs débouchés ;

– prendre en compte la sensibilité particulière des élèves de 14-15 ans. La partition entre le collège et le lycée conduit en effet trop souvent à ne pas attendre assez des uns, à exiger trop des autres.

« Or la « crise » de l'adolescence coïncide avec l'âge où l'on s'éveille à la vie intellectuelle. Si leur révolte contre le monde des adultes et leur refus des contraintes dressent les adolescents contre l'école parce qu'elle ne les nourrit pas assez, tout en les accablant de travail, ils risquent de se replier sur

eux-mêmes ou sur le groupe des pairs pour de longues années. »

## Organisation générale hebdomadaire

### Principes d'une pédagogie active

**Tout est éducatif** : tous les moments de la vie scolaire (cours, projets, ateliers, bilans, réunions...) participent à la mise en œuvre d'une éducation globale de l'apprenant : formation du futur professionnel, du citoyen, de la personne. Comme les praticiens de la pédagogie Freinet, **nous ne dissocions pas l'acquisition des connaissances de base dites fondamentales des autres acquisitions qui vont permettre l'épanouissement de la personnalité de l'élève** : esprit de coopération, sens des responsabilités, comportement dans le groupe, capacité à devenir autonome, développement du sens artistique, du sens critique.

### Pour apprendre, il faut d'abord pouvoir confronter un fait nouveau à ses connaissances antérieures.

Il s'agit de permettre à l'élève d'intégrer personnellement au fond de lui-même les faits nouveaux. Sinon, il ne construit pas vraiment un savoir réutilisable.

**C'est dans une situation de motivation que les apprentissages ont le plus de chance de se construire efficacement et durablement.** La construction d'un savoir nouveau suppose que l'élève se sente impliqué par le savoir à acquérir ; il faut donc créer des situations suscitant le désir de l'élève. Freinet explique par exemple que l'on n'écrit pas pour soi-même, mais que l'on écrit toujours « à quelqu'un », « pour quelqu'un ».

**On apprend à penser en réfléchissant, bien sûr, mais aussi en manipulant, en construisant, en expérimentant.** La démarche première, c'est ce « tâtonnement expérimental », ce va-et-vient entre la théorie et l'expérience : l'individu apprend si le milieu lui permet de réaliser des expériences enracinées dans son vécu ou dans son imaginaire.

**Chacun apprend selon des procédures qui lui sont propres,** les prendre en compte est une nécessité dans la lutte contre l'échec scolaire.

## Emploi du temps général

### De 8 h à 9 h : le « temps d'ouverture »

Petit déjeuner-buffet (céréales, œufs, lait...), gym douce/étirements pour les volontaires, lecture des quotidiens (coins-discussion sur l'actualité), « quoi de neuf ? » (plus ou moins formel). C'est un moment éducatif :

– le petit déjeuner vise à inciter les jeunes à s'alimenter correctement le matin ;

– la présence de journaux et de discussions autour de l'actualité incitent à développer la curiosité face au « monde ». Des sujets de recherches plus poussées, à partir de l'actualité, pourront être proposés à ce moment-là, et éventuellement inscrits par les élèves intéressés dans leur planning de « travail autonome » (par exemple : les élections américaines, les enjeux financiers de la coupe du Monde, le milieu polaire, en liaison avec le film « Le Titanic », les enjeux de la génétique, etc.).

### Le temps de projet

Tous les quinze jours, les élèves choisissent un projet (parmi deux à quatre projets au moins la première année) qui sera mené pendant vingt heures (soit deux heures et demie, quatre matinées par semaine, pendant deux semaines). La concentration de vingt heures de travail sur deux semaines permet aux élèves de voir rapidement l'aboutissement de leurs efforts.

Le projet se définit ainsi : le travail interdisciplinaire d'une équipe d'élèves et d'enseignants volontaires, qui met l'élève en activité et le fait sortir du monde clos de la salle de classe et aboutit à une ou plusieurs réalisations



pouvant être présentées au public (exposition, pièce de théâtre, journal...).

Le projet peut avoir une dominante disciplinaire, mais il est surtout le moment des apprentissages interdisciplinaires. En effet, le renouvellement rapide des projets permet aux enseignants (deux par projet) de se regrouper différemment tous les quinze jours. Par exemple, un professeur de français pourra travailler successivement avec un professeur de physique, de dessin, d'histoire... Proposer un travail en interdisciplinarité c'est donner l'occasion, aux élèves comme aux enseignants, de dépasser le cadre parcellaire d'une discipline, d'aller au-delà de l'accumulation des connaissances.

### Les « ateliers long terme »

Ce temps est consacré à des projets nécessitant un investissement

de longue durée : pièce de théâtre, journal...

### Les « ateliers cours »

Les élèves s'y inscrivent pour une durée de six semaines. Il s'agit de cours « disciplinaires », de matières nécessitant une pratique régulière : langues, sport...

La pédagogie active y est de mise (tâtonnement expérimental, etc).

### Le temps d'Aide au travail et de RES (Réseau d'échanges de savoirs)

Initié par Claire Hébert-Suffrin dans les classes du primaire puis étendu aux adultes, le RES est devenu un outil simple et efficace d'intégration. Dans l'emploi du temps, nous proposons d'en reprendre les principes plusieurs fois par semaine.

## « École du marché et école de la République » Par Philippe Meirieu

[...] On voudrait bien voir les défenseurs de l'école républicaine s'intéresser de plus près aux réalités scolaires et regarder dans le détail comment fonctionne cette institution : ils y trouveraient, au plus haut niveau (celui dont ils sont majoritairement issus), des pratiques d'enseignement qui satisfont complètement les élèves et les parents et qui, pourtant, sont parfaitement contradictoires avec les principes républicains :

– on n'y apprend parfois à réussir qu'au détriment des autres, au mépris du principe de « fraternité » ;

– on n'y accède qu'en disposant des appuis et de la logistique sociale nécessaire, au mépris du principe « d'égalité » ;

– on s'y habitue à se soumettre aux idéologies requises pour accéder aux plus hautes fonctions sociales au mépris du principe de « liberté » et de l'exigence d'émancipation à l'é-

gard de toute intimidation intellectuelle, exigence fondatrice de l'« éducation républicaine ».

On voudrait aussi que les « républicains » regardent de plus près le système auquel ils s'accrochent désespérément : ils y verraient la formidable montée en puissance du zapping scolaire entre les établissements, ainsi que l'éclatement du creuset social qu'ils disent vouloir préserver à tout prix et que le statu quo condamne inéluctablement. L'école française est déjà, à bien des égards, livrée au marché, et l'immobilisme ne peut permettre au phénomène que de se développer :

l'Académie de Paris scolarise 153 % de sa classe d'âge, et les lycées de centre-ville continuent à vider les lycées de banlieue de leurs « bons élèves » créant à la périphérie de véritables ghettos sociaux, voire ethniques. La demande de sco-

lariser les enfants dans des classes toujours plus homogènes entraîne la création systématique de filières plus ou moins déguisées où les fils de cadres et d'intellectuels peuvent travailler à l'abri des mauvaises fréquentations, pendant que, par un système de déversoirs successifs, les autres sont conduits jusqu'aux portes de la délinquance.

A côté de l'école publique fleurit l'extraordinaire marché privé du soutien scolaire, officines et publications de toutes sortes au service des parents fortunés et auxquelles cèdent souvent les parents modestes, inquiets pour l'avenir de leurs enfants :

C'est bien l'échec scolaire qui fait le lit du marché et élargit la « fracture sociale ».

**Extraits d'un article de Philippe Meirieu paru dans Libération du 12 mars 1998**

Les réseaux fonctionnent selon une règle simple : il faut à la fois « offrir » un savoir et « demander » un savoir. En bref, avoir le souci d'échanger. Intervient alors un personnage très important pour le fonctionnement du Réseau : le médiateur, qui non seulement va écouter le nouvel arrivant, l'aider à préciser son offre (tout le monde sait quelque chose, mais la plupart des gens n'ont pas conscience de la richesse qu'ils représentent dans un groupe), affiner ses demandes et bien sûr le mettre en contact avec la ou les personnes intéressées.

### Le RES sera ensuite un véritable vivier pour le collège-lycée :

– Au cours de la réalisation d'un projet à long terme, un groupe pourra demander l'aide d'un élève d'un autre groupe. Exemple : dans le cadre du journal, acquérir le logiciel de mise en page à bas prix. Il faudra savoir dactylographier une lettre, choisir un logiciel adapté, relancer la société.

Les demandes et les offres seront affichées publiquement par les médiateurs, elles permettront :

- les échanges bilatéraux profs-élèves ;
- les échanges entre élèves ;
- l'ouverture vers l'extérieur ;
- les temps de RES et d'aide au travail permettront de mettre en œuvre deux des « exigences indissociables » préconisées par M. Allègre le 1<sup>er</sup> juillet 1998. En effet, l'allègement des programmes de lycée est lié à la possibilité offerte aux élèves de bénéficier d'une aide personnalisée de la part des professeurs, d'effectuer des travaux en petits groupes, d'accéder à des sources documentaires : « une mesure de justice sociale fondamentale ».

### La réunion du groupe référent

Un groupe référent est formé de dix à quatorze élèves et d'un adulte tuteur. L'élève est affecté dans un groupe lors de son entrée dans l'établissement. Il peut alors choisir entre deux tuteurs, ce qui permet une souplesse pour la vie du groupe et la vie individuelle et une meilleure gestion de l'école en cas d'absence d'un des deux tuteurs.

Le groupe référent se réunit tous les quinze jours pendant une heure et

demie pour un « conseil » : c'est le « temps de bilan ». Tout ce qui touche à la vie institutionnelle de l'école est abordé. C'est ainsi un lieu d'expression et de décision pour les élèves.

Avec les plus jeunes, les tuteurs co-animent les bilans et cherchent à éveiller chez les enfants la capacité à écouter l'autre, à prendre la parole, à justifier leurs interventions.

Toutes les décisions prises en bilan sont transmises au délégué qui représente le groupe au conseil d'école.

L'objectif du conseil est d'arriver à créer une loi commune, de montrer que le respect des règles de fonctionnement permet de pouvoir apprendre dans les meilleures conditions possibles.

– Pour mettre en place **une réelle éducation à la citoyenneté**, pour devenir des « citoyens » de leur établissement, les élèves doivent pouvoir y prendre des décisions, y « faire les lois » ou les « règles du jeu ». Il s'agit de structurer leur relation générale à la loi.

– Pour **que les élèves se sentent « impliqués »** dans le fonctionnement de l'établissement, il faut qu'ils prennent part aux décisions qui les concernent.

– En instaurant dans l'établissement une réelle citoyenneté active, on permet aux élèves d'élaborer d'autres rapports aux savoirs et, peut-être, d'« apprendre vraiment » : « la construction vraie des savoirs exige d'une certaine manière une prise de risque et une mise en question des évidences premières.

### La réunion du conseil d'école

Tous les quinze jours, le conseil d'école se réunit pour prendre toutes les décisions concernant l'établissement, par vote. La première année, il pourrait fonctionner sur le modèle du lycée autogéré de Saint-Nazaire.

### Le temps de tutorat

Le lundi après la réunion du groupe référent ou à d'autres moments de la journée, le tuteur rencontre régulièrement ses tutorés pour faire le point sur leur suivi :

– Avec l'aide du tuteur, les élèves ont le droit de choisir et le devoir de respecter un contrat (engagements réciproques).

– Le tuteur aide l'élève à organiser son travail et à gérer son temps. Pour cela, ils élaborent un – ou plusieurs – plan de travail individuel et contractuel, qui permet à l'élève :

- d'individualiser son parcours
- d'être plus motivé
- de se sentir davantage acteur de sa propre formation.

– Ils font régulièrement le point sur ce plan de travail : le tuteur fait prendre conscience à l'élève de ses progrès et de ses difficultés.

– Le tuteur aide aussi l'élève à formuler un projet d'orientation.

– Il centralise les informations qu'il reçoit de l'équipe éducative. Il est l'interlocuteur privilégié entre l'élève et les enseignants, les parents et les enseignants.

## Organisation générale annuelle

Nous voulons proposer des rythmes et des alternances nouvelles, en diversifiant les rythmes selon les âges, les types d'élèves, les moments de la journée, de la semaine ou de l'année :

- **pour donner à chacun plus de chances de trouver son propre rythme ;**
- **pour mieux s'adapter aux besoins de chaque activité et pouvoir proposer des activités différentes** (travail autonome, ateliers, bilans, projets...).

### Les séquences

Deux semaines forment une « séquence ». Les élèves s'inscrivent pour les projets court terme et assurent par roulement la gestion de l'établissement pour la durée d'une « séquence ».

### Les périodes

Six semaines forment une « période ». Les « périodes » sont séparées par les vacances scolaires et des « week-end pédagogiques ». Les élèves s'inscrivent dans les ateliers-cours et les ateliers long terme pour six semaines, au début de chaque période.

A la fin de chaque période, les après-midi de la semaine sont consacrées à l'évaluation du travail effectué et à la préparation des projets de la période suivante.

## Vie quotidienne des élèves

### Gestion de l'établissement par les élèves

A tour de rôle, pendant deux semaines et toutes les huit semaines, deux groupes de base (soit vingt élèves et deux professeurs) assurent la gestion au quotidien de l'établissement (cuisine, ménage, secrétariat) :

- pour responsabiliser les élèves,
- pour permettre des apprentissages méthodologiques et cognitifs en partant du « réel », cette démarche étant au cœur de la pédagogie Freinet.

### Obligations de présence des élèves

L'équipe éducative est responsable des élèves de 8 h 30 à 17 h (en matinée seulement le mercredi).

A l'intérieur de cette plage horaire, chaque élève décide toutes les six semaines, avec l'aide de son tuteur,

dans son contrat, les cours, projets, etc. auxquels il s'engage à venir.

Si un élève n'a pas choisi d'activités, il doit rester dans l'établissement (CDI, salle de travail avec matériel type fichiers Freinet, salle de détente...) ou choisir, en accord avec son tuteur, de pratiquer des activités dans le cadre d'une association partenaire de l'établissement (football, natation, théâtre, club d'échec, etc).

Quel que soit le contrat-temps de l'élève, sa présence est obligatoire :

- sur la journée, pour le petit-déjeuner de 8 h 30 à 9 h, pour le déjeuner ;
- sur la semaine : le lundi après-midi lors de la réunion du groupe référent et pour les rendez-vous de tutorat, et trois heures par semaine pour le temps d'échanges de savoirs ;
- sur l'année, trois fois deux semaines pour la gestion (soit six semaines par an).

### Évaluation des élèves

**Nous proposons trois modalités d'évaluation :**

**1. Auto-évaluation**, par chaque apprenant :

– à l'aide d'outils proposés par l'équipe éducative, propres à chaque discipline, à l'aide de supports diversifiés (fiches de travail autocorrectives, outils informatiques...) ;

– à l'aide du plan de travail co-rédigé par chaque élève et son tuteur : c'est une évaluation dynamique destinée à aider les élèves.

**2. Évaluation experte** : évaluations sommatives régulières, proposées et non imposées, anonymes, et fondées sur des barèmes : tous les samedis matin. C'est, en quelque sorte, l'équivalent du « brevet » Freinet (exemple de brevet : « qu'est-ce qu'un député ? »)

**3. Évaluation par le groupe** :

Socio-évaluation : outils proposés par l'équipe éducative permettant d'évaluer des travaux tels que les exposés ; évaluation-bilan réalisée en fin de séquences didactiques vérifiant l'acquisition des savoirs et savoirs-faire, en identifiant notions et vocabulaire spécifiques.

**Validation d'un cycle** :

Pour valider un cycle 6-5-4 (c'est-à-dire pouvoir passer dans le cycle supérieur), il faut :

Avoir obtenu au minimum soixante Unités de valeur (UV) « temps » (aspect quantitatif), soit en moyenne vingt par an. Parmi les soixante, il faut au minimum trente UV de « projets à court terme » (projets sur quinze jours tous les matins) et trois UV « atelier long terme ».

Des « brevets » (aspect qualitatif). Dans chaque matière, il faudra avoir réussi un certain nombre d'évaluations expertes. Nous n'en donnons pas ici le détail mais à la fin de chaque cycle, l'élève devra avoir atteint les objectifs de fin de 4<sup>e</sup> ou fin de seconde tels qu'ils sont définis dans le BO (*Numéro hors-série « Programmes du cycle central, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> »*).

Exemple p. 17 : « *En fin de cycle, les élèves doivent être capables de produire un récit de deux à trois pages, organisé de façon cohérente, ainsi qu'un texte explicatif d'une page environ.* »

Nous utiliserons des fiches d'auto-évaluation et des livrets de compétence.

**Avoir présenté au minimum un « mémoire » par trimestre, soit neuf pour le cycle.**

Au moins une fois par trimestre, chaque élève choisit un thème qui l'intéresse et réalise un travail approfondi qu'il présente sous la forme visuelle de son choix (soit un travail écrit seul, soit un travail écrit associé à une autre forme d'expression visuelle : BD, article, dossier, affiches, panneaux d'exposition, vidéo, photo, site web...).

**Suivi de l'évaluation** :

Un cahier personnel d'évolution/évaluation suit chaque élève.

Il y inscrit à la fin de chaque trimestre, avec l'aide de son tuteur :

- les UV obtenues ;
- les « mémoires » réalisés ;
- les résultats des « évaluations expertes » ou « brevets » ;
- ses progrès en termes d'acquis/ non acquis, à l'aide de tableaux de compétences (exemple : en grammaire anglaise : « je sais utiliser le passé », etc).

*Thibaut Plisson et Marie-Laure Viaud*

Le projet DECLIC  
Développement expérimental d'un collège-lycée d'initiative citoyenne  
152, bd Vincent Auriol - 75013 Paris -  
Tél/Fax 01 45 85 02 91  
e-mail : declic93@hotmail.com.  
Site Web : <http://www.mygale.org/~declic>

### Le secteur Second degré de l'ICEM

Le secteur Second degré de l'ICEM rassemble des enseignants de collège, lycée et fac éparpillés dans toute la France, et il est, à cause de cela, souvent difficile de se retrouver. C'est pourquoi notre bulletin, *Second degré Liaisons*, joue un rôle important. Il est le résultat des échanges au sein du secteur. Nous y publions les expériences intéressantes réalisées dans une classe, au sein d'un établissement.

Nous lançons aussi des questions à partir de situations de classe difficiles ou de questions posées par l'un d'entre nous.

Nous publions des numéros à thème reprenant les grands axes de la pédagogie Freinet pour faire le point sur notre réflexion au Second degré (dossiers parus récemment : de la Communication à la Coopération, Comment démarrer).

Nous donnons des informations sur les activités du secteur, et la vie du Mouvement : rencontres, Journées d'Études... Le bulletin est fait de vos réflexions, de vos interrogations, de vos enthousiasmes. Toute participation est la bienvenue.

*Françoise Dartigues  
Catherine Mazurie*

**Contact : Catherine Mazurie, 41, rue J.-Duclos - 33270 Floirac.**